

## **Pénurie de locaux et hausse des effectifs : quatre nouveaux gymnases d'ici 2030... Mais en attendant ?**

**En réponse à un postulat, le Conseil d'Etat a rendu un rapport à l'attention du Grand Conseil sur la planification des constructions scolaires dans le postobligatoire. Le SSP-Enseignement a écrit à la Cheffe du DFJC pour lui faire part de son opinion à ce sujet et formuler des demandes pressantes.**

Après des années de tergiversations, notamment le refus des communes de transformer le collège de la Planta à Chavannes-près-Renens en gymnase, et des projets sans cohérence (locaux provisoires à Nyon, Provence, Sévelin, agrandissement de plusieurs gymnases), le Conseil d'Etat présente enfin, avec ce rapport, une vision globale de la situation.

Signalons néanmoins que, malgré son intitulé, le rapport se concentre essentiellement sur les besoins en locaux dans les gymnases (cf. encadré sur la planification dans le professionnel). De plus, il ne tient pas compte non plus du Gymnase intercantonal de la Broye, sa gestion incombant à la fois aux cantons de Vaud et Fribourg. Mais le SSP n'oublie pas la situation de cet établissement qui compte actuellement environ 1000 élèves alors qu'il était prévu au départ pour 850.

### **Des projets de constructions nécessaires**

Bien que reconnaissant des réalités très différentes selon les établissements, notamment l'obligation pour certains établissements d'instaurer des classes itinérantes, le rapport estime que «le nombre de locaux actuellement disponible permet d'assurer les prestations de formation dans de bonnes conditions».

Pour les années à venir, il annonce une augmentation quasi constante du nombre de gymnasiens sans modification notable du nombre de classes ouvertes, ce qui «se répercutera sur l'effectif moyen de chaque classe». Quant à l'ouverture du gymnase de l'ouest lausannois en 2017, elle «ne fera qu'absorber le surplus démographique prévu pour 2017 et permettra de maintenir un effectif moyen à 22.4 (contre 21.8 aujourd'hui), stoppant le léger accroissement de l'effectif moyen résultant d'un statu quo dans les constructions».

À partir de 2017, l'augmentation des effectifs devrait s'accroître fortement et passer ainsi de 10'893 élèves à plus de 16'000 en 2040. La construction de nouveaux gymnases s'avère donc indispensable. Le SSP a exprimé son contentement face à ces projets et à l'investissement financier conséquent qu'il représente, élément indispensable qui contribuera à assurer de bonnes conditions de travail aux élèves et aux enseignants.

### **Le SSP demande plus de locaux tout de suite!**

Contrairement à ce que le rapport affirme, le SSP-Enseignement pense que le nombre de

locaux actuellement disponible est insuffisant. La situation dans certains établissements est en effet fort préoccupante: dans plusieurs d'entre eux, de nombreux élèves sont astreint.e.s à une itinérance constante, dans d'autres les salles spéciales manquent, ce qui empêche l'ouverture de nouvelles classes.

Nous ne pouvons accepter que les élèves et les enseignant.e.s continuent à subir cette situation qui menace de se détériorer encore d'ici l'horizon 2030. Afin de pallier ces difficultés, nous avons besoin de locaux et de moyens financiers tout de suite. Le SSP-Enseignement demande par conséquent que les structures provisoires de Provence et de Nyon soient maintenues et que d'autres structures provisoires soient installées dans les lieux où cela est nécessaire, pour qu'aucune ouverture de nouvelle classe ne soit empêchée, pour que l'effectif moyen recommence à baisser et que, au minimum, l'effectif maximum par classe ne soit plus dépassé.

La qualité d'encadrement de nos élèves en dépend, nos conditions de travail aussi; tout en saluant les nouveaux projets de constructions, nous ne pouvons accepter des années encore un manque de locaux et des classes aux effectifs trop lourds.

## **Quid des établissements de formation professionnelle ?**

**Trois pages des dix-sept que contient ce rapport sont consacrées aux établissements de formation professionnelle. La difficulté à obtenir des chiffres fiables y est soulignée. Le SSP-Enseignement comprend la complexité des cursus couplée à la gestion des sites spécialisés par domaine et donc la difficulté de faire des prévisions, mais il lui apparaît néanmoins incontournable qu'une planification sur le modèle des gymnases soit élaborée, même si elle ne peut pas forcément être établie avec un calendrier précis. Cela évitera de recourir par trop à des solutions provisoires.**